

Le Journal du Conseil de quartier

n°1 janvier 2011 | CENTRE



Notre quartier

- 9 500 habitants.
- L'Hôtel de Ville et les services publics: le Trésor public, le Centre des impôts, le Tribunal d'instance, la Poste, la Sécurité sociale.
- Quatre groupes scolaires
- Un pôle culturel fort avec l'Avant Seine, la MJC, le Conservatoire de musique et de danse, la médiathèque Jacques Prévert, le Musée d'Art et d'Histoire et le cinéma les 4 Clubs.
- Un réseau de transport dense : gare, bus...
- Le marché du Centre
- La rue commerçante, rue Saint-Denis



Réunion publique

Venez nous rencontrer lors de notre réunion publique le **mardi 25 janvier 2011** à partir de **19h30** au Tapis Rouge, 9 rue de la Liberté.

Colombes
www.colombes.fr

Le conseil de quartier

Son rôle

Le conseil de quartier rassemble des personnes représentant les habitants, les associations, les commerçants, les parents d'élèves, les représentants des établissements scolaires et la municipalité. C'est un lieu de discussions et de réflexions sur la vie de quartier et ses projets de développement et d'amélioration.

Il s'occupe notamment des questions relevant de la politique de la Ville.

Le conseil de quartier peut ainsi transmettre des idées affectant le quartier aux services municipaux concernés selon le domaine d'action.

Le conseil de quartier n'a pas de pouvoir de décision, mais est un relais essentiel entre la population du quartier et les services de la mairie.

Présentation des membres du conseil

Collège des habitants

- Guillaume Malbert – Président du conseil
- Hayet Bouhmed
- Denis Butaye
- Aude Caira
- André Cheramy
- Christian Don
- Joeb Fidaly
- Yann Gouallec
- Raphaël Poirier
- Jean-Michel Semely

Collège des associations

- Hervé Chanard, Association Léon Renault Foucault / Charlotte / Jeanne
- François Ferrien, Association des riverains du viaduc ferroviaire de Colombes
- François Goett, Association Arc en Miel
- Mugnette Huc, Amicale Barbusse / Bouin
- Bernard Laizé, Association des locataires lotissements SNCF LiSCH
- Pierre Mousel, MJCTC
- Samuel Sellem, Amicale des locataires Beaurepaire
- Micheline Serfaty, Association Amis de la Nature
- Gaspard Yemey, Association Univers-Solidarité

Collège des parents d'élèves

- Karine Nironi, PEEP
- Jemila Guerguar, FCPE

Collège des établissements scolaires

- Isabelle Marinelli, pour Maintenon élémentaire

Collège du conseil municipal

- Martine Antognazza, Vice-présidente du conseil
- Philippe Pattier
- Véronique Monge
- Caroline Coblentz



Les actions du conseil

2008 - Participation à l'Agenda 21*

Le premier sujet auquel a participé notre conseil

Le début de la concertation pour l'élaboration de l'agenda 21 de Colombes a coïncidé avec la mise en place des conseils de quartier. Il a été le premier sujet abordé par notre conseil. Les assises du développement durable se sont tenues le 1^{er} décembre 2008 à l'Avant Seine et plusieurs membres étaient présents. Treize représentants de notre conseil ont participé aux travaux des cinq ateliers thématiques qui ont été à l'origine de nombreuses propositions rassemblées au sein d'un livre blanc de la concertation. Deux de ces représentants ont été mandatés pour restituer les travaux de leur groupe lors de la réunion publique du 08 avril 2009 au conservatoire.

Maintenant, il faut faire vivre l'agenda 21

Le conseil municipal a retenu 25 actions prioritaires qui reprennent une partie des propositions du livre blanc. Deux membres nous représentent au conseil de développement durable, qui est l'instance créée pour assurer le suivi de la mise en œuvre de l'agenda 21.

Plus largement, il est fortement souhaitable que la dynamique que nous avons connue pour élaborer cet agenda se poursuive. Cela afin que les actions retenues soient mises en œuvre, qu'une évaluation soit faite chaque année (la première ne devrait pas tarder), que des ajustements soient éventuellement effectués et que de nouvelles actions soient prises en compte. Nous pouvons espérer que notre conseil y contribuera avec les habitants de notre quartier.

**Un programme d'actions pour le 21^e siècle (décision du sommet de Rio en 1992). Il définit les objectifs et les moyens de mise en œuvre du développement durable sur un territoire.*

2009 - Plan de Déplacements de Colombes

Dans le cadre de la mise en place du Plan de déplacement de Colombes, la municipalité a sollicité les conseils de quartier afin de recueillir leur avis sur la question des déplacements.

Le conseil de quartier centre s'est prononcé sur un certain nombre de questions et a fait des propositions à la ville pour favoriser la cohabitation des différents modes de circulation : piétonisation d'une partie de la rue Saint-Denis, développement des zones 30, identification des « points noirs » en matière de stationnement, faciliter le transport de marchandise et réduire le bruit.

2010 - Recueil d'avis sur la piétonisation de la rue St Denis

Le conseil de quartier du centre ville a initialisé en janvier dernier une réflexion sur l'aménagement de la rue St Denis et de ses abords, l'objectif étant de participer au renforcement de l'attractivité du centre, à l'amélioration du cadre de vie et à l'intégration de pratiques environnementales.

Nous avons établi un questionnaire auprès des passants dans la rue St Denis entre le 21 et 23 janvier. Il ne s'agit pas d'un sondage représentatif mais d'un simple recueil d'avis qui constitue néanmoins une base intéressante. Nous avons recueilli 355 réponses.

En voici les principaux résultats :

- 79% des personnes interrogées effectuent leurs courses à pied
- 59% souhaitent une offre plus variée (traiteur, multimédia ...)
- 50% mettent moins de 5 min pour venir rue St Denis
- 72% critiquent le manque de places de stationnement
- 79% sont favorables à une piétonisation (dont 34% pour une piétonisation totale et 45% pour une piétonisation partielle dans le temps).



Il est évident que la piétonisation présente un intérêt et le conseil de quartier soutient cette démarche, conscient que ce recueil d'avis ne saurait remplacer une concertation mise en place par la municipalité auprès de l'ensemble des riverains et commerçants. Il n'est resté pas moins une première base intéressante.

2010 - La sécurité dans le quartier

La question de la sécurité dans notre quartier fait partie des sujets dont s'est saisi notre Conseil. Après une première réunion commune aux quartiers Centre et Agent Sarre, le conseil a rencontré le 14 avril 2010 le Maire, le Commissaire et le directeur de la police municipale. Préalablement à la rencontre, le conseil avait répertorié les sujets qu'il souhaitait voir aborder.

Les échanges ont porté sur les missions respectives de la police municipale et nationale telles qu'elles sont définies par la loi, ainsi que sur l'état de leurs effectifs.

Ils ont aussi permis de parler de la sécurité aux abords des écoles (Maintenon) et des établissements secondaires (Gay-Lussac et Jeanne d'Arc), et de la tranquillité des squares des Oiseaux et Saint Hilaire et de la Coulée Verte.

Enfin, les nuisances autour du pôle de la gare pendant les travaux de rénovation du parking et le stationnement rue Saint Denis ont aussi été abordés.

Le Conseil de Quartier Centre doit avoir un rôle d'alerte constante lorsqu'il a connaissance de difficultés particulières ou nouvelles dans un secteur de notre quartier.

2010 - Visite du pôle de la gare

Le 24 mars dernier, le conseil de quartier a visité le pôle de la gare en présence d'élus, de la responsable du service Déplacements Urbains et d'un ingénieur de la direction de l'Équipement. Le conseil a pu ainsi constater l'état d'avancement de ce chantier et formuler des propositions. Certaines d'entre elles ont été intégrées au projet. Par exemple :

- l'accès véhicules face à la rue des Champarons limité aux véhicules autorisés (handicapés, transports de fonds, personnel SNCF, services, secours ...) par la pose de mobilier urbain au niveau du passage piétonnier vers St Hilaire ;
- le renforcement de la signalisation de l'accès au parking situé avant le local vélos depuis la rue Ménelotte ;
- traitement particulier de l'espace devant les commerces rue de l'Agent Sarre, en lien avec un réaménagement de la rue St Denis et avec le Conseil Général 92 ;
- installation d'une alimentation pour la pose d'une borne automatique sur l'actuelle entrée de la rue St Denis.

Calendrier des travaux :

- Parking sous Ménelotte compris Percée Besson/Abords accès Nord

Achèvement des travaux : fin janvier 2011

- Rue de l'Indépendance compris souterrain

Réalisation de l'accès au passage souterrain vers V.Hugo en novembre et décembre 2010

Réalisation de la voirie et du carrelage du passage souterrain : de janvier à mars 2011

- Aménagement du parvis de la gare

Réalisation en coordination avec le Conseil Général 92 : 2^e semestre 2011

Aménagement et visite du pôle de la gare



N'hésitez pas à nous contacter

Pour toutes questions ou suggestions, vous pouvez nous envoyer un mail à conseilquartiercentre@gmail.com. Vous pouvez également envoyer un courrier à :

Conseil de quartier Centre, Mairie de proximité Europe, 34 avenue de l'Europe ou contacter un des membres qui transmettra ensuite à notre assemblée.

Les comptes-rendus de nos réunions sont disponibles sur le site Internet de la Ville, à l'adresse suivante : <http://www.colombes.fr/fr/mairie-pratique/les-conseils-de-quartiers/index.html>